الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية والمستقبية

Direction Générale du Trésor et de la Gestion Comptable des Operations Financières de l'Etat Direction Générale du Budget

REFER: - loi organique n°18-15 du 2 septembre 2018, modifiée et complétée, relative aux lois de Finances.

- Décret exécutif n°20-354 du 30 novembre 2020 déterminant les éléments constitutifs des classifications des charges budgétaires de l'Etat ;

- Arrêté n°124 du 15 août 2022, fixant les sous-catégories de dépenses ainsi que la codification des charges budgétaires de l'Etat ;

- Instruction n°10 du 9 avril 1995 fixant les modalités d'établissement des états matrices initiaux et complémentaires ;

- Instruction n°9658 du 15 décembre 2022 relative aux modalités d'exercice du contrôle budgétaire au titre des dépenses du budget de l'Etat.

Dans le cadre de l'exécution du budget-programme, et conformément au nouveau mode de gestion comptable et financière prévue par la loi organique n°18-15 du 02 septembre 2018, modifiée et complétée, relative aux lois de finances, la présente instruction a pour objet de modifier et de compléter les dispositions de l'instruction n°10 du 09 Avril 1995 fixant les modalités d'établissement des états matrices initiaux et complémentaires.

La présentation et le contenu de l'état matrice au titre du budget de l'Etat est fixé comme suit :

PRESENTATION ET CONTENU DE L'ETAT MATRICE AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT :

Les ordonnateurs du budget de l'Etat sont tenus d'adopter le model joint à la présente instruction.

Chaque état matrice est composé de six (06) feuillets dont une page de garde.

Le contenu de ces feuillets est développé comme suit :

a) Feuillet n°1 (page de garde):

Le feuillet n°1 constitue la page de garde.

L'ordonnateur concerné doit préciser sur cette page les éléments suivants :

- Le portefeuille de programme ;
- Le programme;
- Le sous programme;
- L'action:
- La sous-action le cas échéant ;
- Le code ordonnateur ;
- Le mode de paiement;
- Le corps d'emplois ;
- La nature de l'état matrice (initial, complémentaire et/ou modificatif selon le cas) ;
- Le numéro de l'état matrice :
- L'année et le mois considérés ;
- Les montants récapitulés de différentes catégories de dépenses concernées ;
- Le nombre d'intercalaires et d'annexes joints ;
- Un cadre réservé au visa du contrôleur budgétaire ;
- La date et la signature de l'ordonnateur.

b) Feuillet n°2:

Le feuillet n°2 représente une catégorie de dépenses à savoir « traitements ». Il est constitué par un ou plusieurs intercalaires destinés à recevoir l'inscription des bénéficiaires des traitements de base, l'indemnité de l'expérience professionnelle et le différentiel de revenu, l'emploi ou le grade.

Ce feuillet doit recevoir un nombre de salariés classés dans l'ordre ci-après :

Fonctions supérieures

Emplois ou postes supérieurs

Grades énumérés dans le sens descendant

Toutefois, selon l'importance des effectifs de l'organisme employeur, il sera établi autant d'états matrices initiaux que cela est nécessaire, pour chacun des corps d'emplois précités, et ce pour permettre de faciliter les opérations de contrôle et de vérification.

La numérotation des lignes est effectuée selon une série ininterrompue pour chacun des corps d'emplois existants au sein de l'organisme employeur.

Exemp	<u> le</u> :

- Fonctions supérieures : de 1 à
- Emplois ou postes supérieurs : de 1 à

Corps spécifique :

Inspecteur en chef
Inspecteur divisionnaire
de 1 à
de 1 à

Corps communs:

- Administrateur de 1 à
- Attaché d'administration de 1 à

La situation de famille:

Célibataire : CMarié : MVeuf : VDivorcé : D

c) Feuillet n°3:

Le feuillet n°3 identifie par salariés et par grades ou fonctions, les différentes indemnités et primes attribuées en application des textes règlementaires en vigueur, imputées à la catégorie de dépenses « primes et indemnités ».

Dans ce feuillet, les indemnités sont identifiées par nature et par ordre numérique, faisant ressortir le montant total des indemnités et primes mensuellement et annuellement par catégorie et souscatégorie de dépenses.

Une colonne réservée à la résidence administrative, permet de déterminer éventuellement les salariés ouvrant droit à l'indemnité de zone.

Exemple:

12000 primes, indemnités.

12100 primes et indemnités des fonctionnaires et agents publics

12100 (1) primes et indemnités des fonctionnaires et agents publics (indemnité de contrôle et vérification).

12100 (2) primes et indemnités des fonctionnaires et agents publics (indemnité).

12100 (3) primes et indemnités des fonctionnaires et agents publics (indemnité · · · · · · · ·).

d) Feuillet n°4:

Le feuillet n°4 représente la catégorie de dépenses « bonifications », qui retrace les salariés occupant des postes supérieurs, bénéficiant des "bonifications indiciaires" ou "autres bonifications" selon un ordre décroissant, faisant ressortir les montants mensuels et annuels des bonifications allouées par catégorie et sous-catégorie de dépenses..

e) Le feuillet n°5:

Feuillet n°5 retrace outre, les noms, prénoms, fonctions ou emplois, postes supérieurs, grades et situation familiale, la ventilation des prestations à caractère familial allouées mensuellement et annuellement, représentant la catégorie de dépenses «prestations sociales à la charge de l'employeur».

f) Feuillet n°6:

Ce feuillet récapitule par ligne les traitements, primes, indemnités, bonifications et les prestations sociales à la charge de l'employeur alloués mensuellement et annuellement.

Les montants obtenus au bas de l'ensemble des feuillets sont en cas de besoin, reportés sur des feuillets intercalaires.

Les ordonnateurs du budget de l'Etat sont tenus d'établir comme indiqué précédemment, l'état matrice initial, complémentaire et/ou modificatif et de procéder à son engagement avant sa signature, dans la limite du montant de l'autorisation d'engagement disponible au titre de chaque catégorie de la dépense publique.

Le reste des dispositions de l'instruction n°10 du 09 Avril 1995 demeure sans changement.

Le Directeur Général du Trésor et de la Gestion Comptable des Operations Financières de l'Etat



Le Directeur Général du Budget

Portefeuille de Programme :		Ī	granten en	
Programmo:		encines and the property and the second of t	Mode d	e Paiement
Sous Programme .		ANTICOS DANGACIONES DE ACTOCI		
Action:				
Sous Action:				
Code ordonnateur:		Corps d'emplois:		
12.54.54				
Titre Catégorie	Report	Montant Initial ou	Montant Total Face of	
	периле	Complémentaire à Engager	Montant Total Engagé	Montant Engagé Mens
Traitement				
11000				l
Primes,Indémnités				
12000	-			
Bonifications				
13000				
Allocations familiales				
15000				
Brut Annuel				
Etat Matrice N°	Page	Mois		¬

Feuillet n° 01

Visa du Contrôleur Budgétaire

Etat Matrice Initial, Complémentaire (modificatif) Présentant les Décomptes du Traitement

	Etat Matrice N°		Page	2	1	De la	a date			à la date			Naturo	Etat Matrice	
	*									3 13 3310			Nature	Ctat Matrice	
SNOT	Noms et Prénoms	Eng/Eco	Motif de changement	Grade	Cat	Indice Médian	Cat Origine	Echelon	IEP Point	Traitement de base	Indemnité Expérience Profesion	Différentiel de Revnu	Indemnité Différentiel de Revnu	Traitement Annuel	Montant Mensuel
Ligne	1316									11100	11100	11100	11100	11000	

Feuillet n° 03

Etat Matrice Initial, Complémentaire (modificatif) Présentant les Décomptes des Indemnités Annuelles

1	Etat, Matrice N°		Page	3		De la	date			à la date		Natur	e Etat Matrice		
R.	DI														
Ligne	Noms et Prénoms	Eng/Eco	Motif de changement	Résidence Administrative	Grade	Indemnité de Risque 12100	Indemnité Forfaitaire Compensatrice 12100	Indemnité de Nuisance 12100	Indemnité Forfaitaire de Service 12100	Indemnité de Soutien 12100	Indemnité Spécifique à la Gestion 12100			Total Primes et Indemnités Annuelles 12000	Montant Mensuel 12000
4/20														1	
	*														
							ı								

Etat Matrice Initial, Complémentaire (modificatif) Présentant les Décomptes des Bonifications Annuelles

Etat Matrice N°		Page	4	1	De la date		à la d	ate			Nature Etat M	atrice
WIEN Y												
Noms et Prénoms	Eng/Eco	Motif de changement	Grade	Poste Supérieur Points	Bonification Indiciaire 13100	Autres Bonification 13200			•		Total Bonificaions Annuelles 13000	Montant Mensuel
							1					
*												
						1						

Etat Matrice Initial, Complémentaire (modificatif) Présentant les Décomptes des Préstations sociales à la charge de l'Employeur

Etat Matrice N°		Pa	nge	5	1	De la c	lata					
			0-	5 1 De la date à la date							Nature Etat	Matrice
Noms et Prénoms	Eng/Eco	Motif de changement	Grade	Situation Familiale	Allocation Familliale Par Enfant 15110	Allocation pour Salaire Unique avec Enfant 15130	Allocation Familiale Sans Enfant 15130	Allocation pour Enfant Scolarisé 15120	Préstations facultatives 15200		Total Annuel Préstations Sociales à la charge de l'employeur 15000	Total Mensuel Préstations Sociales à l charge de l'employeur 15000

Feuillet n° 06

Etat Matrice Initial, Complémentaire (modificatif) Présentant les Salaires Annuels

*										
Etat Mat	rice N°		Page	6		De la date	à la date		Nature Etat Matrice	
C. C.	1 2									
Ne	Noms et Prénoms	Eng/Eco	Motif de changement	Grade	Numéro de compte	Traitement 11000	Bonification indiciaires	Total préstations sociales à la charge de l'employeur 15000	Brut annuel	Brut mensuel
26										
		l.								